



AUX PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DE SECTION

Mars  
2026

## Info-Flash Présidence

### COMMUNIQUÉ SPÉCIAL TPP

Lors de la réunion du 24 mars dernier, les membres du Conseil d'administration ont pris en délibéré la demande d'une présidence de section concernant la participation d'une 2<sup>e</sup> personne à la Table des présidentes et des présidents de section (TPP) du 9 juin 2026. La demande soulignait particulièrement l'importance de la présence d'une autre personne du conseil de section à la rencontre, puisque cela permettrait d'assurer qu'une relève soit toujours en mesure d'assurer la continuité advenant toute difficulté d'agir du président.

Le Conseil d'administration a accueilli favorablement cette demande et souhaite partager l'information à toutes et tous afin que chaque conseil de section puisse prendre en considération la possibilité d'avoir 2 personnes présentes à la TPP, soit :

- La présidence de section accompagnée d'une personne membre du conseil de section
- Une personne représentant la présidence accompagnée d'un membre du conseil.

Il est important de retenir toutefois que les frais encourus pour la participation de cette personne à la TPP devront être assurés par le budget de section, et ce, à la discrétion de chaque conseil selon les disponibilités de leur budget.

### COMMENT INSCRIRE UNE 2<sup>e</sup> PERSONNE À LA TPP ?

La personne désignée devra s'inscrire au Colloque à l'aide du formulaire d'inscription <https://acreq2019.org/colloque-2026-drummondville/> en confirmant sa présence comme suit à la section « POUR LES PRÉSIDENTES DE SECTION » :

#### POUR LES PRÉSIDENTES DE SECTION

##### **RENCONTRE DE LA TABLE DES PRÉSIDENTES ET DES PRÉSIDENTS DE SECTION (TPP)**

Si vous êtes présidente ou président de votre section, serez-vous présent.e à la rencontre de la TPP qui aura lieu le mardi 9 juin 2026, à compter de 13 h 30 ?

Oui  Non

Si non, veuillez indiquer le nom du/de la représentant.e de votre section qui sera présent.e, le cas échéant. Merci !

Nom du/de la représentant.e : \_\_\_\_\_ 2<sup>e</sup> représentant à la TPP \_\_\_\_\_

## RAPPEL – AIDE FINANCIÈRE AUX SECTIONS

Une aide additionnelle aux sections est disponible pour les membres réguliers qui seront présents à l'AGA et un montant forfaitaire pour l'hébergement des membres réguliers sera versé à la section. Voir document en annexe.

**À NOTER :** cette aide additionnelle peut être demandée pour la 2<sup>e</sup> personne qui accompagnera la présidence de section à la TPP ou son représentant si celle-ci est également présente à l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 10 juin 2026.

## BUDGET DES SECTIONS 2025-2026 : DISPONIBILITÉS AU 23 MARS 2026

Afin de vous permettre de prendre connaissance des disponibilités de votre section au budget 2025-2026, nous avons joint la mise à jour du 23 mars 2026 en annexe de ce Communiqué spécial.

## RAPPEL – INSCRIPTION AU COLLOQUE 2026

L'inscription au Colloque 2026 inclut également l'inscription à la Table des présidentes et des présidents de section (TPP).

Avez-vous complété votre formulaire et réservé votre chambre à l'Hôtel Le Dauphin ?

Le formulaire d'inscription est ici :

<https://acreq2019.org/colloque-2026-drummondville/>



## EN TERMINANT

Le printemps tarde un peu à prendre sa place, mais le calendrier des mois d'avril, mai et juin nous rappelle qu'il est temps de penser aux assemblées de section, aux élections de membres au conseil de section ou au renouvellement de leur mandat.

Au nom des membres du Conseil d'administration, nous vous souhaitons de belles rencontres avec vos membres et n'oubliez pas, vous pouvez toujours compter sur le soutien de votre responsable de région pour répondre à quelque interrogation que ce soit. Vous trouverez la répartition des régions entre les membres du CA dans le document « Dossiers et responsabilités » <https://acreq2019.org/dossiers-et-responsabilites/>

Au plaisir de vous revoir en grand nombre à Drummondville en juin prochain. D'ici là,

Meilleures salutations !

■ France David, présidente

Économisez grâce à des tarifs  
d'assurance auto, habitation  
et entreprise exclusifs

Obtenir  
une soumission

  
laPersonnelle

[https://www.lapersonnelle.com/?grp=cadresdeeducation&utm\\_id=bf-4-0955-33651&campagne=bf-4-0955-33651](https://www.lapersonnelle.com/?grp=cadresdeeducation&utm_id=bf-4-0955-33651&campagne=bf-4-0955-33651)

## AIDE FINANCIÈRE AUX SECTIONS

### AGA 2026

Afin de favoriser une plus grande participation des membres réguliers à l'Assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration a modifié les critères d'admissibilité de l'aide financière aux sections selon le principe suivant :

***Bonifier l'aide financière aux sections en fonction des membres réguliers présents à l'AGA et non plus en fonction du nombre de membres réguliers de la section. Cette allocation est une bonification du budget de la section et il revient à la présidence de section de l'octroyer à ses membres selon les critères établis par la section.***

L'aide additionnelle aux sections pour les membres réguliers présents sera disponible selon les paramètres suivants :

- Sur demande, par la présidence de section, sur le formulaire préparé à cette fin.
- Au moins 1 membre régulier et non représentant de la présidence est présent à l'AGA.
- Sections à 100 km et plus (aller) du lieu de la tenue de l'AGA, un montant forfaitaire de 100 \$ pour l'hébergement de chaque membre régulier présent sera versé à la section.
- Pour chaque tranche de 4 membres présents, un montant forfaitaire pour déplacement, établi selon les critères du tableau en annexe, sera versé à la section. Le covoiturage est fortement recommandé.
- Aucun frais de repas ne sera remboursé, car le déjeuner est inclus dans l'hébergement et le dîner est déjà offert aux membres par l'ACREQ.

Lise Lefebvre  
Trésorière

26 janvier 2026

Note : Dans ce texte, le terme « membre régulier » englobe le membre associé dont la conjointe ou le conjoint était membre régulier et qui est décédé.

## Demande d'aide financière aux sections Participation à l'Assemblée générale annuelle

**10 juin 2026  
Drummondville**

(À compléter par la présidence de section éligible à l'aide financière)

Nom de la section		Kilométrage à parcourir (aller) <div style="border: 1px solid black; width: 80px; height: 25px; margin: 5px auto;"></div>	
Nom et prénom du/de la président(e) de la section			
Numéro civique		Rue, appartement	
		Ville	
Code postal		Téléphone	
		Courriel	
<b>Nom et prénom des membres présents à l'AGA</b>		<b>Type Rég/Ass</b>	<b>Hébergement (cocher)</b>

Date de la demande : \_\_\_\_\_

**Veillez retourner ce formulaire dûment complété à**

**ACREQ a/s de Mme Marie-Josée Lépinay  
1553, rue Joseph-Laurin  
Lévis (Québec) G6W 7W3**

**OU**

**Adresse électronique  
[acreq@aqcs.ca](mailto:acreq@aqcs.ca)**

<b>Montant autorisé</b>		<b>45570</b>	
Hébergement :	\$		
Frais de déplacement :	\$	<b>TOTAL :</b>	\$

## Détermination du forfaitaire des déplacements

### Tableau des distances 2026

Distance vers Drummondville à partir de			
Ville	KM	Total KM Aller-retour	Remboursement forfaitaire
Alma	377	754	163,00 \$
Amos	687	1374	297,00 \$
Baie-Comeau	569	1 138	246,00 \$
Blue Sea	424	848	183,00 \$
Chibougamau	629	1 258	272,00 \$
Cowansville	100	200	43,00 \$
Dolbeau-Mistassini	433	866	187,00 \$
Gaspé	815	1 630	352,00 \$
Gatineau	324	648	140,00 \$
Granby	75	150	32,00 \$
Joliette	196	392	85,00 \$
Lac-Témiscamingue	770	1 540	333,00 \$
Laval	120	240	52,00 \$
Lévis	145	290	63,00 \$
Longueuil	92	184	40,00 \$
Magog	105	210	45,00 \$
Montmagny	204	408	88,00 \$
Montréal	113	226	49,00 \$
Oka	166	332	72,00 \$
Papineauville	262	524	113,00 \$
Prévost	160	320	69,00 \$
Québec	153	306	66,00 \$
Rimouski	437	874	189,00 \$
Rivière-du-Loup	330	660	143,00 \$
Rouyn-Noranda	725	1 450	313,00 \$
Saint-Georges	228	456	98,00 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu	102	204	44,00 \$
Saguenay	359	718	155,00 \$
Saint-Hyacinthe	48	96	21,00\$
Sept-Îles	795	1 590	343,00 \$
Shawinigan	101	202	44,00 \$
Sherbrooke	82	164	35,00 \$
Sorel-Tracy	60	120	26,00 \$
Terrebonne	111	222	48,00 \$
Thetford Mines	130	260	56,00 \$
Trois-Rivières	70	140	30,00 \$
Val-des-Monts	345	690	149,00 \$

Légende : 100 km = 12 litres à 1,80 \$ / litre

DÉPENSES DES SECTIONS - CUMULATIF 2025-2026											
REG	ABR	SECTION	MEMBRES RÉGULIERS 2025-05-01	COTISATIONS MEMBRES ASSOCIÉS 2025.05.01	MONTANT NOUVEAUX MEMBRES RÉG 25-26	BUDGET ANNUEL (min. 275 \$)	BUDGET RÉSIDUEL	AIDE FINANCIÈR E AGA	SOMME DÉPENSÉE	ARGENT DISPONIBLE	PRÉSIDENTE SECTION
8	ABIT	Abitibi	38	0 \$	25 \$	614,00\$	598,50\$		601,55\$	610,95\$	Emilien Larochelle
14	AFFL	Affluents	25	0 \$	0 \$	387,50\$	418,50\$		0,00\$	806,00\$	Jacques Thibault
12	APPA	Appalaches	19	0 \$	0 \$	294,50\$	172,77\$		160,64\$	306,63\$	J. Chantal Roy
11	BAIC	Baie des Chaleurs	18	0 \$	0 \$	279,00\$	279,00\$		0,00\$	558,00\$	Henri Hotton
10	BAIJ	Baie James	4	0 \$	0 \$	275,00\$	275,00\$		0,00\$	550,00\$	Lise Lefebvre
12	BEAU	Beauce-Etchemin	57	60 \$	150 \$	1 093,50\$	447,44\$	90,00\$	1 605,94\$	25,00\$	André G. Poulin
3	CAP1	Capitale-Nationale	85	23 \$	75 \$	1 415,00\$	208,26\$		875,35\$	747,91\$	Jean-Pierre Légaré
17	CENT	Centre-du-Québec	31	10 \$	25 \$	515,50\$	292,17\$		65,04\$	742,63\$	Jacques Chassé
3	CHAR	Charlevoix	6	0 \$	0 \$	275,00\$	275,00\$		0,00\$	550,00\$	Réjean Gauthier
4	CHEM	Chemin du Roy (VF)	45	0 \$	0 \$	697,50\$	366,95\$		571,60\$	492,85\$	André Juneau
11	CHIH	Chic-Chocs	12	0 \$	0 \$	275,00\$	275,00\$		0,00\$	550,00\$	Marie-Josée Roy
12	COTE	Côte-du-Sud	26	0 \$	25 \$	428,00\$	412,50\$		220,00\$	620,50\$	Françoise Ménard
2	DELJ	De La Jonquière	21	0 \$	0 \$	325,50\$	356,50\$		355,77\$	326,23\$	Pierre Lévesque
16	DEUR	D.-Rives et G. Seigneuries	45	0 \$	50 \$	747,50\$	503,60\$		474,83\$	776,27\$	Gilles Presseault
6	ENGL	English-Montréal	1	0 \$	0 \$	275,00\$	275,00\$		0,00\$	550,00\$	Jacques Thibault
5	ESTIE	Estrie	57	45 \$	0 \$	928,50\$	577,00\$		380,00\$	1 125,50\$	Daniel Blais
9	ESTU	Estuaire	6	0 \$	0 \$	275,00\$	275,00\$		0,00\$	550,00\$	Lise Lefebvre
9	GOLF	Golfe	8	0 \$	0 \$	275,00\$	275,00\$		0,00\$	550,00\$	Solange Turgeon
16	HAUR	Hautes-Rivières	28	15 \$	0 \$	449,00\$	144,00\$		243,00\$	350,00\$	Michel Provençal
11	ILES	Îles de la Madeleine	3	0 \$	0 \$	275,00\$	275,00\$		0,00\$	550,00\$	Alain Vigneault
1	KRTB	Kamouraska	29	15 \$	0 \$	464,50\$	343,50\$		0,00\$	808,00\$	Jean Beaulieu
2	LACJ	Lac Saint-Jean	23	0 \$	0 \$	356,50\$	372,00\$		0,00\$	728,50\$	Lise Simard
8	LACT	Lac-Témiscamingue	13	0 \$	25 \$	275,00\$	147,61\$		117,02\$	305,59\$	Nicole Lavoie
14	LANO	Lanaudière	22	0 \$	0 \$	341,00\$	87,93\$		227,01\$	201,92\$	Pierre Vachon
15	LAUR	Laurentides	7	0 \$	0 \$	275,00\$	275,00\$		0,00\$	550,00\$	Jacques Thibault
13	LAVA	Laval et Sir-Wilfrid-Laurier	61	30 \$	0 \$	975,50\$	181,07\$		1 023,89\$	132,68\$	France David
6	LEST	Lester-B.-Pearson	7	0 \$	0 \$	275,00\$	275,00\$		0,00\$	550,00\$	Jacques Thibault
2	LOUH	Louis-Hémon	23	0 \$	25 \$	381,50\$	144,50\$		337,65\$	188,35\$	Mario Lavoie
6	MARG	Marguerite-Bourgeoys	46	15 \$	0 \$	728,00\$	642,30\$		909,62\$	460,68\$	Jacques Thibault
4	MAUR	Mauricie	44	0 \$	25 \$	707,00\$	142,70\$	190,00\$	1 014,70\$	25,00\$	Réjean St-Arneault
6	MONR	Montréal	21	0 \$	0 \$	325,50\$	350,50\$		0,00\$	676,00\$	Jacques Thibault
12	NAVI	Navigateurs	52	15 \$	0 \$	821,00\$	316,32\$		861,38\$	275,94\$	Claude Ménard
7	OUTA	Outaouais	56	71 \$	0 \$	939,25\$	908,50\$	40,00\$	1 647,90\$	239,85\$	Michel Houde
1	PHAR	Phares-et-Monts	42	30 \$	25 \$	706,00\$	696,00\$	190,00\$	720,00\$	872,00\$	Martine Landry
15	PIER	Pierre-Neveu	2	0 \$	0 \$	275,00\$	275,00\$		0,00\$	550,00\$	Jacques Thibault
6	POIN	Pointe-de-l'Île	24	0 \$	0 \$	372,00\$	387,50\$		0,00\$	759,50\$	Roch Bérubé
3	PORT	Portneuf	30	0 \$	0 \$	465,00\$	415,45\$		186,12\$	694,33\$	Simon Julien
2	RIVG	Rives du Saguenay	20	0 \$	0 \$	310,00\$	325,50\$		0,00\$	635,50\$	Charles-E. Gagnon
15	RIVN	Rivière-du-Nord	27	3 \$	50 \$	471,00\$	121,98\$		528,18\$	64,80\$	Yves Blouin
16	RIVS	Rive-Sud	49	30 \$	0 \$	789,50\$	430,50\$		1 014,30\$	205,70\$	Pierre Giguère
15	MILL	Mille-Îles	39	60 \$	0 \$	664,50\$	649,50\$		1 146,61\$	167,39\$	Alain Lavoie
16	SORE	Sorel-Tracy	11	0 \$	0 \$	275,00\$	275,00\$		0,00\$	550,00\$	Michel Huppé
16	VALC	Val-des-Cerfs	14	0 \$	0 \$	275,00\$	115,00\$		99,37\$	290,63\$	Brian Rogers
16	YAMA	Yamaska	18	0 \$	25 \$	304,00\$	199,00\$		54,72\$	448,28\$	Serge Phaneuf
		<b>Total des membres</b>	<b>1215</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>21 871,75\$</b>	<b>14 779,55\$</b>	<b>510,00\$</b>	<b>15 442,19\$</b>	<b>21 719,11\$</b>	
									(0,00\$)		Note Une somme de 510\$ a été ajoutée pour l'aide à la participation de l'AGA
N.B. Allocation annuelle par membre régulier 15,50 \$ et associé 15 \$. Budget minimum de 275 \$ par section. À son adhésion, chaque nouveau membre régulier rapporte 25\$ à sa section et reçoit le remboursement de 69\$ pour l'an 1 de son adhésion.											